

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 18 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 18 décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Varennes en Argonne s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, Philippe FOSSEPREZ

ORDRE DU JOUR

1. **SUBVENTIONS Bafa ET SEJOUR SKI CLASSE DE 4EME**
2. **CONSEILLER NUMERIQUE CCAM**
3. **BAIL COMMERCIAL ANCIENNE BIBLIOTHEQUE**
4. **RPQS EAU ET ASSAINISSEMENT 2023**
5. **ACHAT BATIMENT AUTOPNEUS**
6. **ADHESION CONTRAT D'ASSURANCE PREVOYANCE**
7. **CONVENTION ASSISTANCE TECHNIQUE AVEC LE DEPARTEMENT**
8. **TARIF EAU ET ASSAINISSEMENT**
9. **AVENANT AU MARCHE DE TRAVAUX TROTTOIRS**
10. **QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS DIVERSES**

Étaient présents les Conseillers Municipaux suivants :

Philippe FOSSEPREZ, Denis DROUET, Loïc TABOUREAUX, Éric JACQUEMIN, Claude GAMBINI, Delphine PERIN, Michel GODARD, Pascal BARBORIN, Elodie KREBS.

Étaient représentés :

Anne-Sophie OEILLET par Delphine PERIN
Karine BRUGNON par Éric JACQUEMIN
Emilie COUTY par Elodie KREBS
Marie THILLY par Loïc TABOUREAUX

Absente non excusée :

Danièle MAYOT

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil, *Delphine PERIN* est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

Le conseil s'ouvre avec une minute de silence à la mémoire de Jean-Marie LAMBERT, ancien maire de Varennes. Monsieur LAMBERT a contribué tout au long de ses mandats au maintien des services dans la

commune ainsi qu'à son développement économique.

Lecture et Approbation du Compte Rendu du précédent Conseil Municipal daté du 24 septembre 2024.

Vote : **POUR à l'unanimité**

1. Subventions BAFA et séjour ski classe de 4ème

Formation BAFA : un premier versement de 200€ a été effectué l'an passé pour aider au financement de la première partie du BAFA d'Inès GEMINEL qui a travaillé plusieurs années au centre aéré de Varennes. Un second versement de 200€ est proposé pour financer une partie du dernier stage BAFA.

Séjour au ski : 3 collégiens habitant Varennes sont concernés- participation de 50€ par élève est proposé, soit au total 150€.

Vote : **POUR à l'unanimité**

2. Conseiller numérique CCAM

Embauche d'un conseiller numérique à la CCAM. Cette personne interviendra dans les communes de la CCAM ainsi qu'au tiers lieu situé dans les locaux de l'école des Savoirs dans le cadre des micro folies.

Reste à charge 30000€ pour 3 années

Coût pour la commune 1€/habitant/an sur 3 ans

Vote : **POUR à l'unanimité**

3. Bail commercial ancienne bibliothèque

Bail pour l'installation d'une massothérapeute début 2025. En plus de massages Bien-Être, il sera proposé des conseils et techniques de Bien-Être au naturel (utilisation du miel, de l'argile, des bourgeons, des huiles essentielles, hydrolats, ...) dans un but de soulager les maux quotidiens. Ces techniques ne se substituent pas à l'avis d'un professionnel de santé.

Loyer proposé : 200€/mois

Vote : **POUR à la majorité des membres présents**

4. RPQS eau et assainissement 2023

RPQS eau 2023

Nb d'abonnés domestiques : 386

Nombre d'abonnés non domestiques :14

Volume d'eau prélevé : 54407 m³

Volume d'eau vendu : 30438 m³

Prix de vente d'eau de 0 à 400 m³ hors redevance : 1.20€

Prix de vente d'eau >400 m³ hors redevance : 0.95€

Redevance AESN 0.286(0.22+0.066)

Indice de performance 55.90%

Recettes de vente d'eau : 56121.53€

Remboursement emprunt : 18699.20€

La vétusté des compteurs semble être en partie en cause.

Des recherches de fuite et réparations du réseau sont régulièrement effectués.

RPOS assainissement des eaux usés 2023

Nombre d'abonnés domestiques : 376

Nombre d'abonnés non domestiques : 24

Boues évacuées : 11,750 t de Matières Sèches

Volume facturé : 30438m3

Capacité de traitement : 1100 Equivalent Habitant

Prix du m3 traité de 0 à 400 m3 : 1.62€

Prix du m3 >400 m3 : 1.34€

Recettes vente d'eau : 50213.53€

Travaux 2023 : 17139.25€ (curage de canalisations)

Vote : POUR à l'unanimité

5. Achat bâtiment AUTOPNEUS

Estimation faite pour ce bâtiment d'une superficie de 480m² et du terrain de 67ares : entre 58000€ et 61000€ net vendeur (hors pont roulant).

Proposition de vente de la part du propriétaire du bâtiment (actuellement libre) pour un montant de 50000€.

Le conseil convient que l'offre est intéressante et propose que la commune se porte acquéreur pour 50000€.

Vote : POUR à l'unanimité

6. Adhésion contrat d'assurance prévoyance

Le Centre de Gestion propose de reconduire le contrat de prévoyance groupé pour assurer les salariés.

Vote : POUR à l'unanimité

7. Convention assistance technique avec le département

Etudes sur les conduites, diagnostic précis de l'état des conduits.

Reconduction de la convention pour un montant de 592.50€

Vote : POUR à l'unanimité

8. Tarif eau et assainissement

Tarifs de l'eau

Désignation	Prix 2024	Prix 2025
De 1 à 400 m3	1.20€	1.20€
>400 m3	0.95€	0.95€
Location compteur	16.44€	16.44€
Redevance pollution AESN/m3	0.22€	/
Prélèvement milieu naturel	0.066€	0.0759€
Redevance performance	/	0.017
Redevance consommation	/	0.46
	1.486€	1.753€

Tarifs de l'assainissement

Désignation	Prix 2024	Prix 2025
De 1 à 400 m3	1.62€	1.62€
>400 m3	1.34€	1.34€
Redevance modernisation réseaux domestique/m3	0.185€	/
Redevance performance	/	0.027€
Total <400m3	1.805€	1.647€

Vote : POUR à l'unanimité

9. Avenant au marché de travaux trottoirs

Concerne le marché de remise en état ou création de trottoirs : Rue de la Gare, rue du Houleux, Cour Antoine

Marché initial : 209790€ HT

Avenant n°1 : 17032.20€ HT (raboitage et remise à niveau de la rue de la Gare)

Total marché : 226822.20€ HT soit une augmentation de 8.11%

Augmentation du délai d'exécution des travaux sans pénalité pour l'entreprise.

Vote : POUR à l'unanimité

10. Questions diverses et informations diverses

DETR : délai de dépôt des dossiers fixé au 31 janvier

Demandes pour aménagement des places et route

Micro-crèche : ouverture demandée au 1er septembre 2025 – subvention possible de la CAF jusqu'à 200000€

- La micro-crèche serait située dans les anciens locaux de l'école maternelle. Ce projet s'inscrit dans le cadre du dispositif village d'avenir

EHPAD : projet d'extension sur l'arrière.

Demande de rachat d'un terrain et d'une maison situés derrière l'EHPAD. La proposition faite par le propriétaire a été acceptée par l'EHPAD afin de pouvoir s'agrandir dans les meilleures conditions.

Convention signée avec la nouvelle bibliothèque : assurance pour les livres

La formation bibliothécaire étant obligatoire et la bibliothèque étant gérée par des bénévoles, les déplacements concernant ces formations seront pris en charge par la commune.

Dépôts sauvages d'ordures : plainte déposée – intervention de la gendarmerie

Réunion de la commission environnement : relance des activités autour du plan d'eau avec un aménagement
Une réflexion est en cours sur les améliorations à apporter au jardin partagé.

Nouvelles décorations de Noël installées dans la Grande Rue. Il était prévu d'investir un peu chaque année dans le renouvellement des décorations de Noël.

La date des Vœux du Maire est fixée au 17 janvier ; le repas du conseil se déroulera à l'issue.

Louis SIMON sera en retraite au 1^{er} janvier 2025.

Nos deux secrétaires de mairie sont promues au grade de rédacteur.

Familles rurales reprendra le centre aéré l'été prochain, leur conseil d'administration a validé la proposition et un entretien avec Monsieur le Maire est prévu afin de finaliser le projet.

Camping : bonne saison- les tarifs devront être révisés, plus compréhensibles et mieux adaptés pour les campeurs ; des travaux seront à prévoir.

Proposition d'un don au profit des sinistrés de Mayotte d'un montant de 1000€ via La Fondation de France - vote POUR à l'unanimité.

Le prochain bulletin municipal sortira en janvier 2025.

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 21h

La Secrétaire,
Delphine PERIN

Le Maire,
Philippe FOSSEPREZ

